Image not found or type unknown

amende routiere (vitesse)

Par **segrestaa**, le **20/12/2010** à **12:31**

Bonjour,

En regardant mon relevé de compte , je me suis aperçut d'une erreur.
J'ai eut une amende de 90 euros et j' ai envoyé un chèque de 91 euros
que le Centre d' encaissement des amendes à Rennes ont encaissé.
Que dois-je faire?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés